



PROCÈS VERBAL

Adopté

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le 19 mars 2012, à 19 h 30 au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres 2011-2012 – 19 mars 2012

Parents (10)	Steve Bernier (président)	Présent
	Louis Provencher (vice-président)	Présent
	Martin Lebeau	Présent
	Josée Archambault	Absente
	France Ayotte	Présente
	Amale Abdelnour	Présente
	André Hamel	Présent
	Chantal Gemme	Présente
	Hélène Kabis	Présente
Organisme extérieur (1)	Nicole Brie	Présente
Direction d'école(1)	Stéphane Joyal	Absent
Personnel enseignant (3)	Richard Bisson	Présent
	Tristan Boudreau	Présent
	Vacant	-
Personnel professionnel (1)	Vacant	-
Personnel de soutien (1)	Vacant	-
Parent substitut		
Responsable du comité (1)	Richard Sylvain Représentant de la direction générale	Présent
Secrétaire	Nicole Laflamme	Présente

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 35, monsieur Steve Bernier constate le quorum et ouvre l'assemblée.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no 19 2012-03-19

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Kabis, appuyée par monsieur Louis Provencher, d'adopter l'ordre du jour suivant:

Constatation du quorum et ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.1. Nouveau membre au CCSEHDAA
 - 1.2. Correspondances
 - Accusé réception de la vice-première ministre et ministre de l'Éducation et du Sport, madame Line Beauchamp
 - Accusé réception de l'Office des professions
 2. Parole au public
- CONSULTATION**
3. Offre de service aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- INFORMATION**
4. Parole au public
 5. Prochaine réunion : 2 avril 2012
 6. Levée de la séance

1.1. Nouveau membre au CCSEHDAA

Madame Nathalie Lortie sera présentée comme nouveau membre du Comité CCSEHDAA au comité de parents, pour avoir l'accord de celui-ci.

1.2. Correspondances

Monsieur Bernier nous informe des accusés de réception venant de la vice-première ministre et ministre de l'Éducation et du Sport, madame Line Beauchamp, et de l'Office des professions, concernant l'appui à la lettre commune pour «le retrait des troubles d'apprentissage du guide explicatif du projet de la loi no 21».

2. PAROLE AU PUBLIC

Néant

CONSULTATION

3. OFFRE DE SERVICE AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Madame Denise Gauvreau et madame Linda Fortin sont venues nous présenter le document. Chaque point du lexique a été défini, ainsi que les explications du statu quo ou du changement pour chacune des classes spécialisées.

Monsieur Sylvain a détaillé les chiffres aux membres pour expliquer pourquoi certaines modifications ont été faites.

RÉSOLUTION NO 20 2012-03-19

Considérant la consultation de l'Offre de service aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Kabis, appuyée par madame France Ayotte de proposer les commentaires suivants sur cette Offre de service aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, tel que présenté.

- 1) Le titre ne reflète pas le contenu du document. On pourrait lire « Offre de service aux EHDAA : Organisation des classes spécialisées». Advenant que les informations suggérées au point 2 soient retenues, on pourrait lire : « Offre de service aux EHDAA : Organisation des classes spécialisée et services à l'intégration en classe ordinaire ».
- 2) Nous aurions aimé que ce document contienne également le nombre d'élèves intégrés en classe ordinaire, les services et les mesures mises en place pour soutenir cette intégration.
- 3) Quels sont les mécanismes de surveillance et de classement utilisés pour le classement et la révision des classements?
- 4) Nous avons la préoccupation, lors de l'ouverture de nouveaux points de service, d'avoir le nombre d'intervenants suffisants et d'offrir l'expertise.
- 5) Indiquer les plans d'intégration pour les élèves de l'école Marie-Victorin scolarisés dans l'immeuble J.P. Labarre, et ceux de l'école Ozias-Leduc scolarisés dans l'immeuble L'envol.
- 6) Proposer des nouveaux modèles d'intégration et de soutien

INFORMATION

4. PAROLE AU PUBLIC

Néant

5. CORRESPONDANCE

Néant

6. QUESTIONS DIVERSES

Néant

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO 21 2012-03-19

Levée de la séance à 22 h 45, il est proposé par madame France Ayotte, appuyée par monsieur André Hamel, de lever la séance.

MONSIEUR STEVE BERNIER
Président

MONSIEUR RICHARD SYLVAIN
Représentant de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Téléphone : 450 441-2919 poste 3718

Télécopieur : 450 441-9280

Adresse électronique : ccehdaasiegesocial@csp.qc.ca